

## CFAO Motors dans la tourmente

## Licenciement économique ou simple opération d'épuration ?

C'est le chaos dans le groupe CFAO Motors. Un vaste plan de licenciement des agents de cette entreprise a été lancé par la direction alors que les informations et les modalités d'un tel projet sont totalement inconnues des délégués du personnel. Pire, le fameux plan de licenciement tournerait en opération de règlement de comptes.

## Orca Boudiandza Mouele

C'est la tourmente chez ce géant de l'automobile au Gabon. Le groupe CFAO Motors est actuellement plongé dans une crise économique, doublée d'une guerre larvée entre la direction générale et ses employés. La dite crise a atteint des proportions inquiétantes qui menacent très sérieusement la survie du géant de l'automobile.

Tout part d'un vaste plan de licenciement pour motif économique, lancé par la direction de l'entreprise, au cours de l'année 2016. Le Groupe CFAO se propose de procéder à un licenciement économique consécutif à un retournement de conjoncture, afin d'alléger l'entreprise de sa masse salariale jugée trop élevée. « Cette annonce a été faite verbalement par la direction, en mai 2016 », révèle une source proche des délégués du personnel.

Dès l'annonce de ce plan de licenciement, la panique gagne tout le groupe. Soixante salariés sont concernés par la mise à la porte et les différentes entités du groupe sont touchées : Motors, Equipement et Loxea. Mais les délégués du personnel ne croient pas un seul instant à ce vaste plan de licenciement, qui pour eux, ressemble à une sorte d'épuration des agents jugés indésirables.

Une source syndicale indique que « malgré les multiples re-lances, nous ne savons toujours pas si ledit « projet » concerne une suppression de postes ou une transformation d'emplois. Nous n'avons pas les détails des efforts déjà consentis par l'entreprise, en vue de réduire les charges avant, l'option extrême du licenciement. L'économie engrangée et les résultats constatés mesurent les efforts d'adaptation et de reclassement entrepris ».

Pire, rajoute la même source, le licenciement évoqué par la direction ne repose sur aucun fondement économique, puisque « nous notons l'absence de démonstrations et d'explications écrites de la situation économique des comptes importants de l'entreprise. Il ne nous a pas été remis une synthèse des raisons économiques évoquées pour justifier ledit projet, une situation du chiffre d'affaires, un état des stocks de pièces de rechange des créances, de la trésorerie en plus des informations sur le personnel et les effectifs 2015/2016. Manquent également, l'évolution de la masse salariale au cours des dernières années, ainsi que l'évolution du résultat d'exploitation ».

En définitive, tout est dans le flou ! Ce, d'autant plus que, les délégués du personnel ne comprennent pas pourquoi la direction du groupe parle de

Nom & Prénom	EMPLOI	NAT.	ANC.	AGE	ENF.
BOULINGUI MAHIBA Jean Aimé	Vendeur PR	GAB	35	54	5
MASSAMBA NDEMBI Abel	Magasinier	GAB	25	51	4
MBOULA Francis	Préparateur VN	GAB	10	55	2
MOUGHIAMA Jean Paul	Ass. Adm. & Commercial	GAB	3	50	2
MOUYA-TINDI Thierry Claude	Préparateur VN	GAB	21	50	2
MOUTSOUMOU Alphonse	Agent Administratif	GAB	21	56	2
NGABONI Emile	Mécanicien	GAB	30	52	2
OSSAVOU MPIRA Didier Justin(1)	Agent de Liaison Direction Générale	GAB	9	52	6

Nom & Prénom	EMPLOI	NAT.	ANC.	AGE	ENF.
SAFOU MAVOUNGOU Eugène	Responsable Organes PL	GAB	5	54	3
MAKANA PETHA Thomas	Monteur Ascenseur	GAB	2	53	4
BOUSSOUGOU Théophile	Chaudronnier soudeur	GAB	2	54	2
VANE LASSENI Crainger Jean Marie	Mécanicien	GAB	12	52	3

NOM & Prénom	EMPLOI	NAT.	ANC.	AGE	ENF
AWORET MARCHELLI Eva Irma	RESP. APPRO. LOC	GAB	20	55	4
RAIVIRE DOVI Pierre	RESP. SITE FCV	GAB	20	52	7
BATAMIO Hilaire	Mécanicien	GAB	22	50	4
NTEME BEKALE Honorine(1)	Agent Loc. Courte Durée	GAB	7	55	2
NZE Léonie	Assist. Adm.	GAB	20	56	9
NKOMBEGNONDO Patrick	Chauffeur GEOLOC	GAB	7	52	1
NGWA Michel	Electricien Auto	GAB	7	59	5
ONANGA IVENET Guy Gervais	Chauffeur	GAB	10	52	2

licenciement, tout en procédant, en même temps, à des recrutements. Le plus grave est que le plan de licenciement ne concernerait, d'après des sources internes à l'entreprise, que le personnel local. « Les effectifs de l'entreprise sont constitués des nationaux et des expatriés. Nous ne comprenons pas que la liste des salariés retenus pour le licenciement soit constituée uniquement du personnel local, à l'exception de deux expatriés ». Racisme ? Discrimination ?

Pour de nombreux employés, cela y ressemble. Sinon, comment expliquer entre autres, la distribution partielle de certains avantages. « A titre d'information, depuis 2 ans, le personnel de CFAO Motors-Gabon ne reçoit pas de véritables augmentations, ou pas du tout, au prétexte que la situation ne le permet pas. Aussi, nous ne comprenons pas la distribution de bonus annuels, lorsque nous savons

que pour atteindre les objectifs, les cadres ont besoin de la compétence des agents subalternes et de leurs équipes. Est-ce à penser qu'en période de crise, une catégorie du personnel ne se sente pas solidaire de la situation de l'entreprise ? », souligne, indigné, un agent.

Face à autant d'incohérences, les délégués du personnel somment la direction de CFAO Motors de revoir sa copie. Si elle tient tant à mener son plan de licenciement, les responsables syndicaux exigent que la direction du groupe procède préalablement à la « Gabonisation » de certains postes accordés aux expatriés, afin de réaliser des économies sur la masse salariale. D'après eux, la mise en œuvre d'une telle politique serait en adéquation avec les règles en vigueur au Gabon et engrangerait des économies importantes. La direction va-t-elle s'y soumettre ? ■

(Affaire à suivre)

Installation des panneaux publicitaires

Le collectif des régies publicitaires monte au créneau